



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

formation en alternance

Question au Gouvernement n° 3303

Texte de la question

FORMATION EN ALTERNANCE

M. le président. La parole est à M. Philippe Vitel, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Philippe Vitel. Madame la ministre chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle, entre mars 2010 et mars 2011, le nombre des jeunes demandeurs d'emploi âgés de seize à vingt-cinq ans a diminué de 6,6 %, ce qui représente 30 200 jeunes demandeurs d'emploi en moins. Toutefois, malgré ces chiffres encourageants, nombreux sont ceux qui connaissent toujours d'importantes difficultés pour s'insérer sur le marché du travail et accéder à l'autonomie.

En effet, alors que la croissance économique repart dans notre pays, les chefs d'entreprise hésitent encore à recruter. Dans ce contexte de reprise de l'activité, il est donc plus que jamais nécessaire de former davantage de jeunes qui soient directement employables à l'issue de leur formation.

Pour les chefs d'entreprise, avoir l'assurance de recruter un jeune ayant des compétences opérationnelles et une connaissance du monde de l'entreprise constitue un élément déterminant qui les incite à franchir le pas et à embaucher. C'est pourquoi le développement des formations en alternance doit être l'un des leviers majeurs pour soutenir l'emploi et, en premier lieu, l'emploi des jeunes.

Bien sûr, nous savons tous que former des jeunes en alternance demande des moyens importants, à la fois humains et financiers. Lundi dernier, M. le Premier ministre a annoncé quels étaient les premiers projets retenus dans le cadre du volet alternance du Grand emprunt. C'est un signal très positif à destination des chefs d'entreprise et des personnes qui, comme moi, croient fortement dans la formation en alternance.

Madame la ministre, pouvez-vous préciser à la représentation nationale dans quelle mesure ces premiers projets permettront d'atteindre l'objectif fixé par le Président de la République de 800 000 personnes formées en alternance, dont 600 000 apprentis, d'ici à 2015 ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme Nadine Morano, ministre chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle.

Mme Nadine Morano, *ministre chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle*. Monsieur le député, vous avez raison de rappeler combien le recul du nombre de demandeurs d'emploi chez les jeunes - 6,6 % de moins en un an - est encourageant. Mais il faut faire mieux et cela demande, entre autres, d'actionner le puissant levier que constitue la formation en alternance. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement a décidé de consacrer 500 millions d'euros, issus du Grand emprunt, à la modernisation de son outil de formation.

Cinquante projets sont attendus après le lancement, il y a quelques mois, des appels à projets par Xavier Bertrand et moi-même. Nous voulons aussi créer 15 000 places d'hébergement supplémentaires.

Le Premier ministre a annoncé lundi les quatre premiers projets retenus. Ils bénéficieront d'une enveloppe de 19 millions d'euros destinée à moderniser près de 700 places, à en créer 800 autres et à créer 300 places d'hébergement. Il s'agit du BTEC-Biovalley d'Illkirch dans le Bas-Rhin, du Pôle méditerranéen de formation et d'hébergement d'Ajaccio, de l'AEROCAMPUS de Latresne près de Bordeaux et de la résidence pour jeunes travailleurs de Bordes, dans les Pyrénées-Atlantiques.

M. Jean-Pierre Brard. Que des régions périphériques !

Mme Nadine Morano, *ministre*. Comme vous le voyez, le Gouvernement n'a pas perdu de temps : il investit massivement dans son outil de formation.

Par ailleurs, nous devons signer avec les régions des contrats d'objectifs et de moyens. Là encore, l'État respectera son puissant engagement d'investir dans la formation par alternance puisque 1,7 milliard d'euros sera consacré, sur quatre ans, à la modernisation de l'apprentissage dans notre pays. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vitel](#)

Circonscription : Var (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3303

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Apprentissage et formation professionnelle

Ministère attributaire : Apprentissage et formation professionnelle

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 mai 2011